



Municipalité de Havre-Saint-Pierre
 1235 de la Digue RC1
 Tél : 418 538-2717 Téléc. : 418 538-3439
 info@havresaintpierre.com

FORMULAIRE DE PLAINTES OU DE REQUÊTES

Plainte complétée en date du : _____

Date.....et heure de la plainte.....

FORME DE LA PLAINTÉ : Plainte formelle Un signalement une requête

MOYEN UTILISÉ : verbale à la municipalité Téléphonique Écrite Par un intermédiaire

NOM ET PRÉNOM DU PLAIGNANT :

ADRESSE DU PLAIGNANT :

TÉLÉPHONE : **ou** **CELLULAIRE :**

COMMENT VOUS CONTACTER ? : Courriel Courrier Téléphone

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE VISÉE PAR LA PLAINTÉ/OU DU LIEU CONCERNÉ :

Nom et prénom de la personne visée :

Adresse complète :

Téléphone : **Cellulaire :**

Localisation du lieu concerné :

L'OBJET DE LA PLAINTÉ/OU DE LA REQUÊTE CONCERNE :

Parcs publics Voirie Animaux Salubrité/Propreté Urbanisme Environnement Bruit Vidanges

RÉSUMÉ OU DESCRIPTION DES CIRCONSTANCES :

EN QUOI CELA VOUS AFFECTE-T-IL ET DEPUIS COMBIEN DE TEMPS?

AVEZ-VOUS PARLÉ À LA PERSONNE VISÉE PAR LA PLAINTÉ? SI OUI, QUELLE A ÉTÉ SA RÉPONSE?.....

QUELLE SOLUTION VOUS DONNERAIT SATISFACTION?

DÉPOSERIEZ-VOUS UNE PLAINTÉ À LA COUR MUNICIPALE, À LA SQ, À LA JUSTICE À CE SUJET? SI OUI, POURQUOI?

Par la présente j'atteste que les faits dans cette plainte sont véridiques au meilleur de ma connaissance.

Signature : Date :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION : Rejetée non fondée à traiter Autres :

Motifs :

Complétée par : date : signature

➤ Veuillez déposer ou faire parvenir votre formulaire dûment rempli avec vos coordonnées et le résumé de la plainte ou de la requête, à la Ville de Havre-Saint-Pierre située au : 1235 de la Digue
 Le service approprié communiquera avec vous pour de plus amples informations et pour faire le suivi éventuel lorsque demandé. *Si vous déposez une plainte écrite vous aurez un suivi. Une plainte téléphonique ou anonyme n'aura pas de suivi.*
 Les formulaires partiellement remplis ou dont le requérant aurait omis, volontairement ou non, de s'identifier (nom, prénom, adresse, téléphone) seront rejetés et non traités. Veuillez prendre note que les plaintes anonymes ne seront pas prises en considération et que dans tous les cas votre identité demeurera confidentielle durant la procédure. Cependant, vous pourriez éventuellement être appelé à témoigner selon la situation. Nous répondrons aux demandes dans les plus brefs délais.